



Cheminements doux

Propositions d'itinéraires *piétons/vélos* permettant de relier divers secteurs fonctionnels du village par des cheminements spécifiques, sécurisés, agréables et nécessitant pour certains peu de travaux

Liaison Village – Zone commerciale

10

9

5

8

4

3

2

1

6

7

6

La prise en compte des « points rouges » est indispensable pour créer le cheminement en respectant le code de la route.

Les « points jaunes » sont des améliorations très souhaitables pour sécuriser ou faciliter la circulation piétons/vélos. Il s'agit de travaux mineurs

Les tracés en pointillés peuvent nécessiter des travaux de plus grande ampleur qu'il convient de planifier

1 Débouché Pablo Picasso/ Roqueplan OK

Axe Roqueplan-Charles de Gaulle fréquenté par les écoliers, collégiens et lycéens

Matérialiser un « passage piéton » réglementaire

(pour PMR) afin d'assurer la continuité du

cheminement piéton le long de l'avenue

Charles de Gaulle.

Même chose au niveau du Chemin du Puits



2 Rue Pablo Picasso OK

Mettre en zone 30 à partir de l'entrée de la rue
(ex : panneau sur le muret donnant sur le parking)
de façon à permettre aux vélos de circuler dans les
deux sens. Position exacte à définir. Marquage au sol.

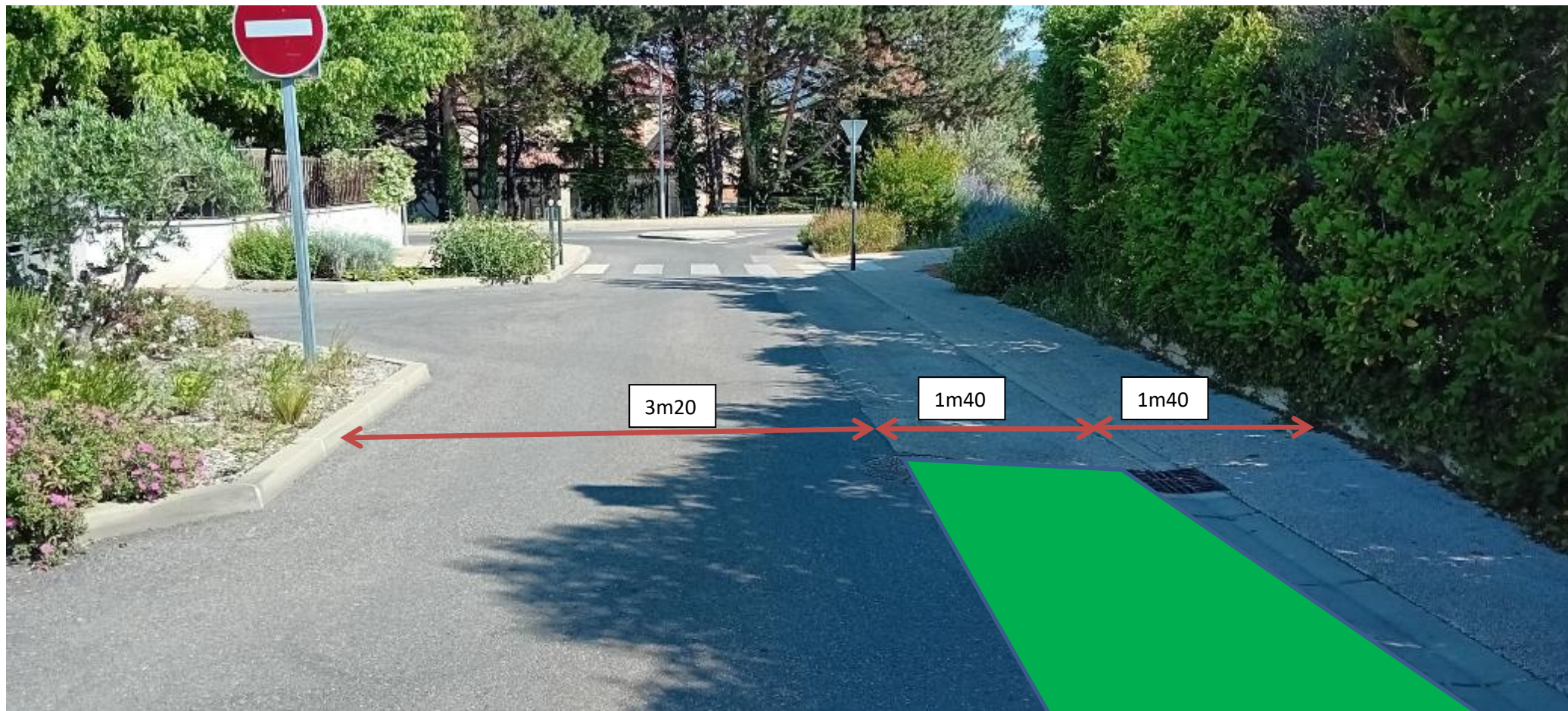
Le passage en zone 30 est indispensable pour autoriser
Les vélos à circuler dans les 2 sens.

Panneau vélo/piéton en début de rue associé à
un panneau indiquant le cheminement vers
la zone commerciale

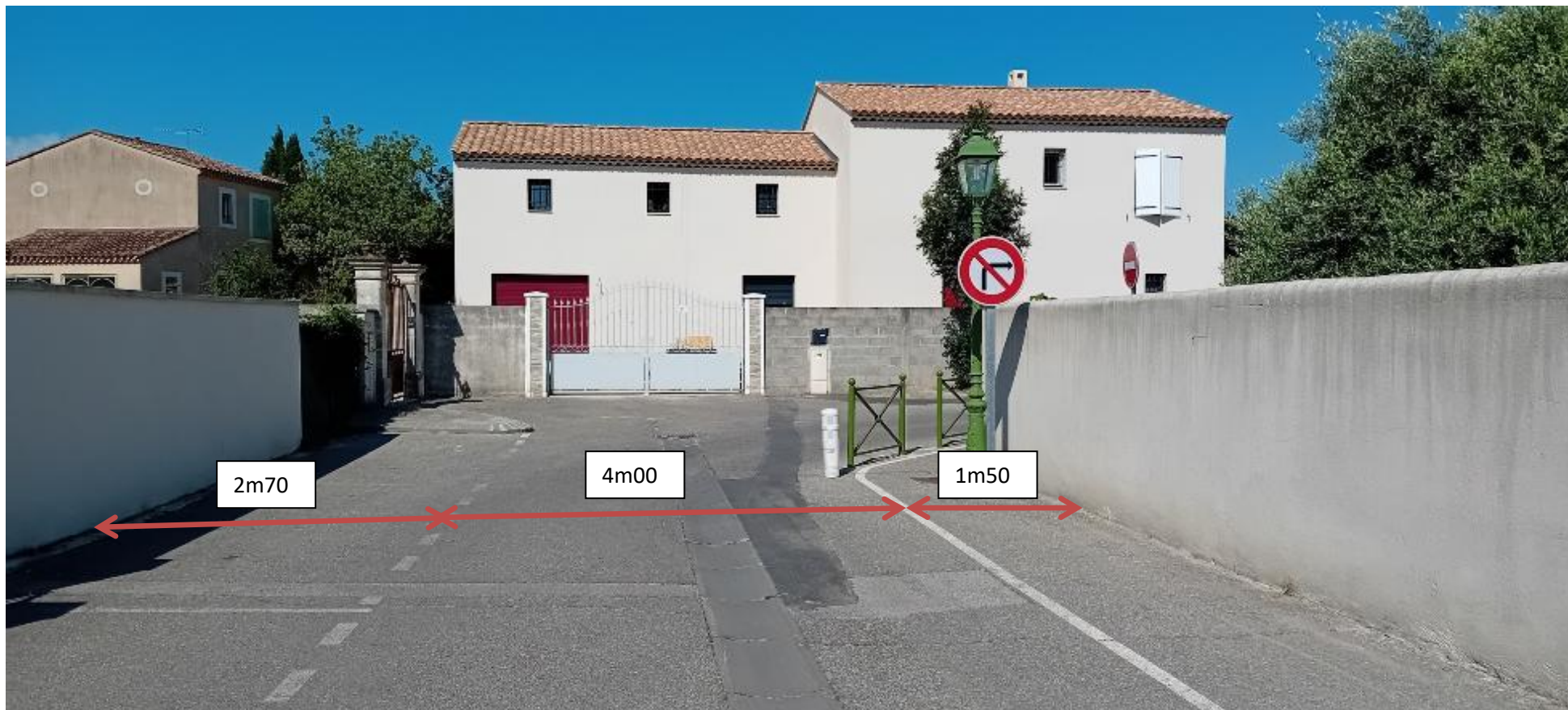
Bruno L doit voir si ce genre de panneau est
réglementaire pour notre cas



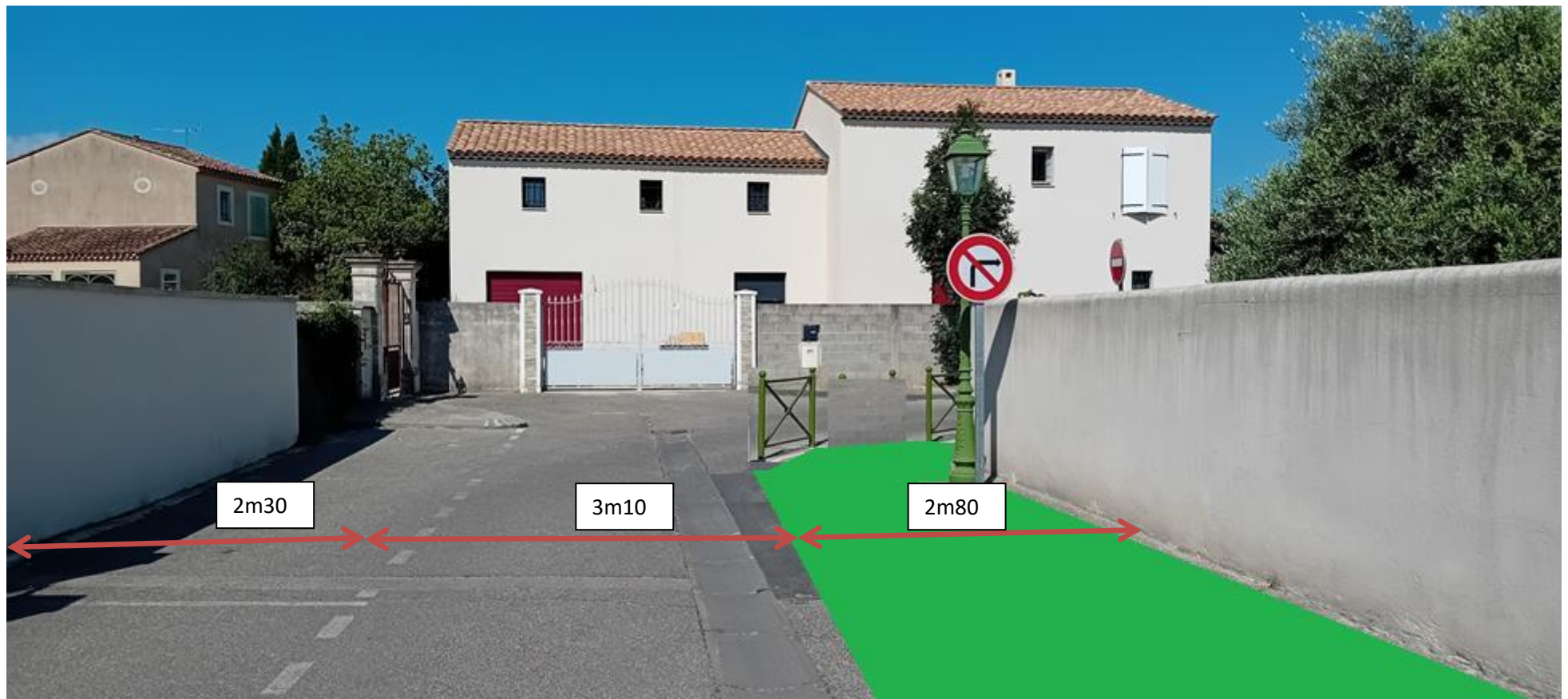
3 Rue Pablo Picasso



Depuis le Chemin de Salon prolonger la bande cyclable tout le long de Pablo Picasso



Pablo Picasso aujourd'hui largeur totale 8m20



Plus d'espace pour les piétons et les vélos.
Quelques potelets à prévoir ?

Dans le virage, maintenir 2,50 m pour les véhicules (enlever les 2 plots de gauche et déplacer celui de droite pour créer un cheminement vélo avec marquage au sol)



Avant



Après

Signaler par un marquage au sol pour indiquer la voie partagée piéton/vélo
Rappeler par un marquage au sol la zone 30 (lien)

3 Rue Pablo Picasso **Non**

Mettre des panneaux stop aux sorties des 2 lotissements sur cette rue.
Enlever les panneaux « céder le passage » et les marquages au sol associés.



4 Jonction Rue Pablo Picasso – Chemin de Salon

Panneaux pour indiquer le cheminement à suivre dans les 2 sens **Non**
Empiéter sur l'espace végétalisé pour faciliter le virage du vélo ? **Non**

A la demande de riverains, et pour éviter les nombreux demi-tours de personnes qui ne savent pas comment aller au centre ville, mettre un panneau au croisement du chemin de Salon indiquant la direction centre-ville passant par Pablo Picasso.

Pour cette jonction une variante purement piétons par le lotissement Hubert peut être envisagée après entretien (voir cheminement en vert sur la carte) **Oui**



5 Chemin de Salon **OUI**

Le secteur entre Pablo Picasso et Roqueplan est en « Zone 30 » ce qui autorise les vélos à rouler à contresens sur la partie à sens unique en venant de l'avenue Roqueplan!!!

Le débouché sans visibilité sur l'Avenue Roqueplan est dangereux. Supprimer la « Zone 30 » sur cette portion (pour ne pas autoriser les vélos à contresens) et la remplacer par une simple limitation à 30 km/h. Il suffit de déplacer les panneaux « zone 30 » et « fin de zone 30 » au carrefour Pablo Picasso



6 Rue Salvador Dali et Vincent Van Gogh **OUI**

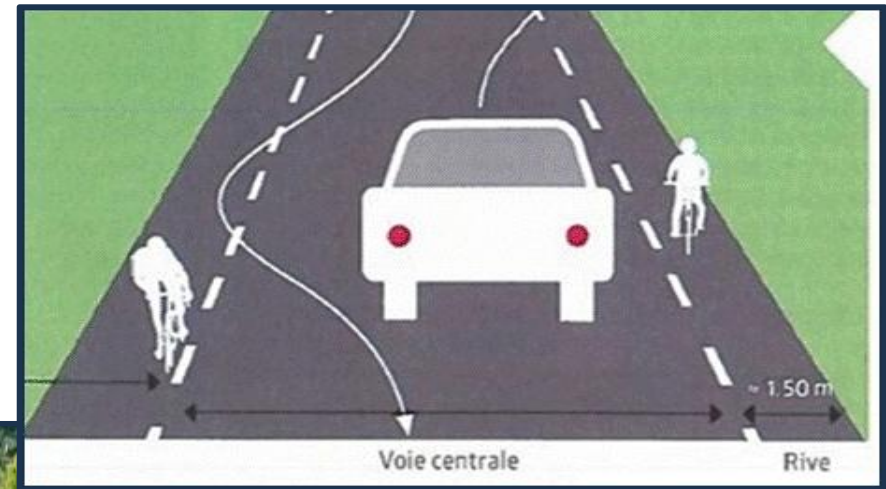
Mettre ces rues en zone 30 (rue Claude Monet également)
Panneau cycliste/piéton pour indiquer
la direction du centre commercial et retour
Marquage au sol zone 30 **les deux**



7 Suite de la piste cyclable sur le Chemin de Salon OUI

Proposition d'expérimentation de « Voie Centrale »,
Informers les riverains avant expérimentation et attendre les retours
après mise en place. Nettoyage et entretien des bas-côtés régulièrement.

[Voir fiche Céréma](#)



Exemple de voie centrale banalisées à Lamanon

8 Avenue de Craponne **Attente aménagement ZA La Verrière (Métropole)**

Elargir côté commerces en acquérant l'emplacement réservé n° 12 pour une voie partagée piéton/vélo ou uniquement voie vélo

(il y a un trottoir piéton en face)

Préserver les cyprès de l'allée

9 Avenue de Craponne **Attente aménagement ZA La Verrière (Métropole)**

A partir du rond-point de la « Jardinière »
direction centre-ville,
utiliser les emplacements réservés n° 11
et n° 12 pour une bande cyclable
sur la bordure nord-ouest de l'avenue



10 Avenue des Alpines

Elargir la bande piétons pour la mettre en piste partagée piéton/vélo. Marquage au sol voie vélo/piéton dans les 2 sens
Nettoyage et entretien réguliers

Mettre le secteur en « Zone 30 » pour permettre la circulation des vélos dans les deux sens **ok**

A faire dans le même temps que l'aménagement de la sortie/entrée des Pipistrelles



Au bout de la rue, aménager des emplacements désimperméabilisés pour le stationnement des voitures « en long » et non pas « en épi ». **Projet à chiffrer dans le cadre du Plan Vélo global.**



11 D23 le long de la Durance **Demande de concertation avec les utilisateurs bien en amont des projets**

Lors de l'[enquête « Parlons Vélo » de 2019](#), le bord de Durance avait été identifié par les cyclistes comme un des principaux secteurs dangereux de la commune.

Pour assurer la continuité de la voie verte tout **en améliorant la sécurité des cyclistes**, et en attendant l'aménagement d'une vraie voie cyclable par le SMAVD, nous maintenons la proposition d'aménager une « voie centrale » le long de la Durance

Voir [expérimentation voie centrale Céréma](#)

Visibilité

Les voiries avec une bonne covisibilité sont a priori mieux adaptées. En effet, les profils bombés et sinueux qui masquent le trafic antagoniste sont susceptibles d'entraîner un usage systématique des rives de la CVCB.

Le commentaire du CEREMA n'a pas pour but de recommander de « ne rien faire » sur les routes sinueuses. Il s'agit dans ce cas de privilégier des solutions de type « pistes cyclables ».

A rediscuter pour voir ce qu'il y a à faire au mieux (non pris en compte dans l'estimation du nombre de panneaux)

12 Avenue du Luberon **ok** mettre une photo et tout du long

Matérialiser par un panneau et par un marquage au sol l'entrée de la piste cyclable au niveau des HLM Luberon

13 Allée Marcel Réquiston à revoir

A partir de la Loinfontaine et le long de l'Allée Marcel Réquiston : marquage au sol pour matérialiser une voie partagée piéton/ vélo (de chaque côté du canal EDF ou d'un seul côté ? et dans ce cas-là : Zone 30 ?).

L'idée est de mettre en sécurité les pensionnaires de l'EHPAD qui promènent et les enfants qui vont au skate parc en vélo, à pied et en trottinette.



14 Avenue Charles de Gaulle important d'assurer la continuité de Réquiston

Aménagement d'un cheminement cyclable depuis l'avenue d'Agliana jusqu'à l'Allée Marcel Réquiston

- Création d'une piste cyclable le long du terrain de bicross
- Depuis le skatepark jusqu'au parking de la piscine : élargissement du trottoir de 60 à 70 cm sans dégrader la haie. Trottoir désimperméabilisé, partage piétons/vélos.



Piste le long du terrain de bicross



élargissement et désimperméabilisation du trottoir

15 Parking piscine ok

Marquage au sol pour la traversée du parking.
Agrandir le passage vers l'école Camille Claudel
(voir photos).
Arrondir la bordure béton au niveau du passage piéton



Avant



Après

16 Avenue de la Fontaine Voie centrale ? peut-être que jusqu'à Avenue Paul Cézanne ou alors jusqu'à Victor Hugo

17 Zone 30 pour le village ? ce qui signifie que les vélos peuvent aller en sens interdit



voies	Complexité du projet 1 à 3	Chiffrage matériel et travaux	Pb largeur voie	Pb vitesse voiture	Pb Fréquentation	sens unique voiture double sens vélo	Urgence
1 à 6 Pablo Picasso	1					oui	1
7 voie centrale Chemin de Salon	1		oui				1
8,9 Craponne	3		oui	oui	oui		3
10 Avenue des Alpines	2		oui			oui	2
11 Le long de la Durance	3 (SMAVD)			oui	oui		2
12 Luberon	1						
13 Allée Marcel Réquiston	2		oui	oui	oui	oui	4
14 Avenue Charles de Gaulle	2		oui ++	oui	oui		4
15 Parking piscine	2						
16 Avenue de la Fontaine	1			oui	oui		2
17 zone 30 village	1						

Elargissement de la concertation :

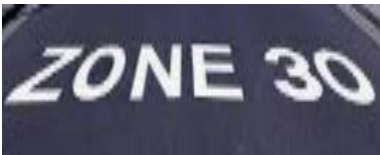
Cheminements doux : les nounous et les écoles

Aprovel

Répar vélo (association en cours de création)

Première estimation des besoins en panneaux et marquages (à confirmer et compléter)

Panneaux et marquages	<i>Estimation</i>
  	1400 m
	1
 	6

<i>Passages piétons PMR</i>	2
	2
	10
	7
Panneaux : vers zone commerciale	4
Panneau : vers centre ville	1
	3

Non pris en compte : les signalisation Avenue de Craponne, bords de Durance et Avenue Charles de Gaulle

Tronçon	Positionnement	Equipement	Prix unitaire TTC	Nbre	Total
1	Rue Pablo Picasso	Panneau Europ Passage piétons carré -	118.20	01	118.20
1	Rue Pablo Picasso	Poteaux galvanisés 80 x 40 mm avec obturateur plastique	100.80	02	201.60
1	Rue Pablo Picasso	Signalisation d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h (pack*)	522.72	01	522.72
1	Rue Pablo Picasso	Panneau de jalonnement des pistes cyclables avec texte	129.72	04	518.88
1	Rue Pablo Picasso	Signalisation fin de zone 30	213,06 €	01	213.06
1bis	Croisement Roqueplan/Picasso	Panneau B33 Fin de limitation de vitesse 30 km	74.40 €	01	74.40
1bis	Croisement Roqueplan/Picasso	Poteaux galvanisés 80 x 40 mm avec obturateur plastique	100.80	01	100.80
1bis	Croisement Roqueplan/Picasso	Panneau de jalonnement des pistes cyclables avec texte	129.72	02	259.44
2	Rte de Salon	Panneau CVCB – Chaussée à voie centrale banalisée	313.08 €	02	626.16
2	Rte de Salon	Panneau de jalonnement des pistes cyclables avec texte	129.72	02	259.44
2	Rte de Salon	Poteaux galvanisés 80 x 40 mm avec obturateur plastique	100.80	02	201.60
2	Rte de Salon	Pochoir Double Chevron 120	62.40 €	01	62.40
3	Rue Salvator Dali	Signalisation d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h (pack*)	522.72	01	522.72
3	Rue Salvator Dali	Panneau de jalonnement des pistes cyclables avec texte	129.72	04	518.88
4	Rue Vincent Van Gogh	Signalisation d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h (pack*)	522.72	01	522.72
4	Rue Vincent Van Gogh	Panneau de jalonnement des pistes cyclables avec texte	129.72	04	518.88
Tronçon	Positionnement	Equipement	Prix unitaire TTC	Nbre	Total
5	Rue des Alpines	Signalisation d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h (pack*)	522.72	01	522.72
Tronçon	Positionnement	Equipement	Prix unitaire TTC	Nbre	Total
6	Piste cyclable H.L.M	Panneau Europ Voie cyclistes	118.20	01	118.20
Troncon	Positionnement	Equipement	Prix unitaire TTC	Nbe	Total
Tous	Tous	Pochoir piste cyclable	47.99	1	47.99
		Pochoir Vit. Limitée 30 kms	47.99	1	47.99
		Peinture routière blanche	130.79	3	392.37
			Totaux		6371.17 €